

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES ATTESTATIONS BBC EFFINERGIE 2017, BEPOS et BEPOS+ EFFINERGIE 2017




Avec un Label Promotelec Habitat Neuf, il est possible d'obtenir une attestation BBC Effinergie 2017, BEPOS Effinergie 2017 ou BEPOS+ Effinergie 2017 dès lors que l'opération répond aux modalités d'attribution listées ci-dessous.

La demande de label doit être réalisée en choisissant l'offre « Label Promotelec avec mention(s) », mention « Habitat Respectueux de l'Environnement » et option « Énergie Positive & Réduction Carbone E+C- ».

MODALITÉS D'ATTRIBUTION

Dans le socle de base

- Respect du socle de base du référentiel Label Promotelec Habitat Neuf.
- Respect des niveaux « Énergie » et « Carbone » ci-dessous selon l'option visée :

	Énergie 2 – Carbone 1	
	Énergie 3 – Carbone 1	et bâtiment producteur d'énergie renouvelable (photovoltaïque, éolien, cogénération biomasse)
	Énergie 4 – Carbone 1	

- Respect du niveau de performance minimale ci-dessous :

TYPE DE CONSTRUCTION	BESOIN BIOCLIMATIQUE (Bbio)	CONSOMMATION CONVENTIONNELLE D'ÉNERGIE (Cep)
Maison individuelle	$B_{bio_{max}} = 0,8 \times B_{bio_{moyen}} \times (M_{bgéo} + M_{balt} + M_{bsur})$	RT 2012 -20 %
Bâtiment collectif d'habitation	$B_{bio_{max}} = M_{bcomp} \times 0,8 \times B_{bio_{moyen}} \times (M_{bgéo} + M_{balt} + M_{bsur})$	$Cep \leq 40 \times M_{ctype} \times (M_{cgéo} + M_{calt} + M_{c surf} + M_{cGES})$

M_{bcomp} : coefficient de compacité défini ainsi :

- Si $C \leq 0,9$ $M_{bcomp} = 0,60$
- Si $0,9 \leq C \leq 1,3$ $M_{bcomp} = 0,50 \times \text{compacité} + 0,15$
- Si $C \geq 1,3$ $M_{bcomp} = 0,8$

Facteur de compacité défini par $C = \frac{\text{surface totale des parois déperditives}}{S_{rt}}$

Dans la mention « Habitat Respectueux de l'Environnement »

- Respect des critères d'obtention de la mention :
 - l'atteinte d'au moins 15 points en maison individuelle et 15 points en bâtiment collectif.



Attention à ne pas oublier de sélectionner au moins une prescription à respecter parmi les thématiques « Intégration dans l'environnement local », « Réduction de l'empreinte environnementale et des émissions de CO₂ » et « Gestion de chantier » ou « Maîtrise des consommations d'eau » pour respecter les critères d'obtention de la mention « Habitat Respectueux de l'Environnement ».

ATTESTATIONS BBC EFFINERGIE 2017, BEPOS et BEPOS+ EFFINERGIE 2017

- Et respect des prescriptions supplémentaires suivantes de la mention « Habitat Respectueux de l'Environnement » :

CHAPITRE	PRESCRIPTIONS	NUMÉRO DE PAGE
4.1 – INTÉGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT LOCAL	Potentiel d'écomobilité	Page 78
4.2 - MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE	Qualification du bureau d'études	Page 80
	Perméabilité à l'air du bâti renforcée	Page 80
4.7 - SANTÉ ET QUALITÉ D'USAGE	Mesure d'étanchéité à l'air des réseaux de ventilation hors maison individuelle avec ventilation simple flux	Page 108
	Fiches d'autocontrôle Ventilation et mesures fonctionnelles	Page 110
4.8 - MANAGEMENT ET UTILISATION	Sensibilisation des utilisateurs par un guide d'utilisation	Page 118
	Commissionnement	Page 118

Ces prescriptions sont repérables dans le référentiel par les logos suivants :

